



03220021 -
PEL BNP. skip
le 04/04/2022

1/4



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
RC PME - Professionnels - Collectivités

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 20248
13344 MARSEILLE CEDEX 15

Par internet
e-mail : edfentreprises-mediterranee-11@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

0 810 333 633 Service 0,05 €/min
+ prix appel

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX07800220201184-07RMED01

MONSIEUR ANTOINE ZORODDU
33 RUE DE BELLEGARDE
30300 JONQUIERES ST VINCENT

Facture du 19/03/2022 n° 10146186564



Electricité

Montant Hors TVA	2 077,68 €
Montant TVA (payée sur les débits)	415,54 €
Facture TTC	2 493,22 €

Montant total à payer (TTC)	2 493,22 €
------------------------------------	-------------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 19/04/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 6983285228
Compte commercial : 1-ADRCUP6

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Estivia

Nom du client

C4_MONSIEUR ANTOINE ZORODDU

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50000434100799
33 RUE DE BELLEGARDE
30300 JONQUIERES ST VINCENT

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **2 493,22 €**
à partir du : **04/04/2022**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00010015501 XX



C4_MONSIEUR ANTOINE ZORODDU

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 19/03/2022 n° 10146186564

Données contrat

Contrat Estivia

Réf. de votre contrat 1-ADS1GQ2

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 18/11/2019

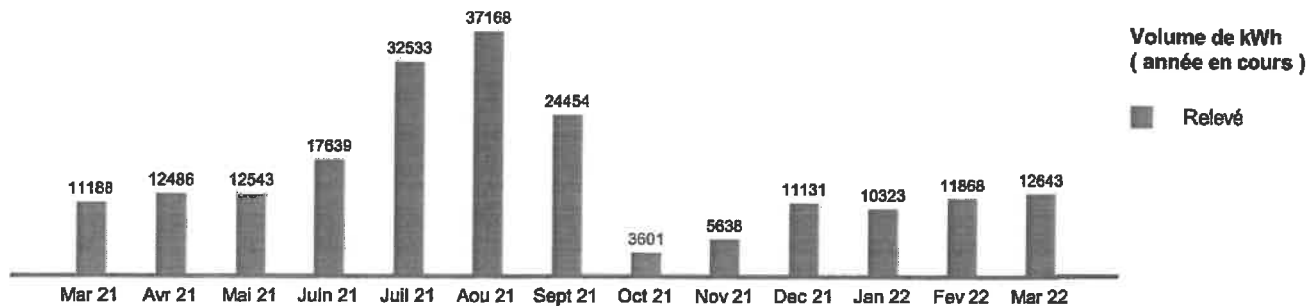
Venant à échéance le 17/11/2022

Données Point de Livraison

33 RUE DE BELLEGARDE 30300 JONQUIERES ST VINCENT

Réf Acheminement Electricité : 50000434100799

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 166,13 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2022 au 31/03/2022	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 12 643 kWh	Prix unitaire HT	1 133,63 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/02/2022 au 17/03/2022	9 723 kWh	9,736 c€/kWh	946,63 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/02/2022 au 17/03/2022	2 920 kWh	6 404 c€/kWh	187,00 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				779,33 € HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/02/2022 au 16/03/2022			-15,19 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/02/2022 au 17/03/2022	31.000 c.j	50,63 c€/c.j	15,70 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 18/03/2022 au 16/04/2022	30.000 c.j	50,63 c€/c.j	15,19 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/02/2022 au 16/03/2022			-19,31 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/02/2022 au 17/03/2022	31.000 p.j	64,36 c€/p.j	19,95 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 18/03/2022 au 16/04/2022	30.000 p.j	64,36 c€/p.j	19,31 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/02/2022 au 16/03/2022	PS pondérée : 147 kW		-140,33 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/02/2022 au 17/03/2022	4558.550 kW	3,18 c€/kW	145,01 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 18/03/2022 au 16/04/2022	4411.500 kW	3,18 c€/kW	140,33 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/02/2022 au 17/03/2022	9713.000 kWh	5,15 c€/kWh	500,22 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/02/2022 au 17/03/2022	2930.000 kWh	3,38 c€/kWh	98,45 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/02/2022 au 17/03/2022	0,000 kWh	2,28 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/02/2022 au 17/03/2022	0,000 kWh	1,80 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 15/02/2022 au 17/03/2022	0,000 h	1029,00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Services				58,34 € HT
Abonnement 02/22 SuiviConso				29,17 € Taux de TVA
Abonnement 03/22 SuiviConso				29,17 € 20,00 %
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				73,88 € Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/02/2022 au 17/03/2022	12 643 kWh	0,05000 c€/kWh	6,32 € 20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 15/02/2022 au 17/03/2022	12 643 kWh	0,22100 c€/kWh	27,94 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/02/2022 au 18/03/2022	180,66	21,93 %	39,62 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site				2 077,68 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		415,54 €
TVA à 20,00%		2 077,68 €		415,54 €
Total TTC pour ce site				2 493,22 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041336003584 Type de compteur : PME-PMI

Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 147

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	51
Opérateur Heures creuses hiver	51
Opérateur Heures pleines été	240
Opérateur Heures creuses été	240

Index Acheminement (relevés/estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	156430 le 15/02/2022	166143 le 17/03/2022
Heures Creuses Hiver	167922 le 15/02/2022	170852 le 17/03/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)	
du 15/02/2022 au 17/03/2022 : Heures Pleines Hiver	47
du 15/02/2022 au 17/03/2022 : Heures Creuses Hiver	37



C4_MONSIEUR ANTOINE ZORODDU

Détail de votre facture du 19/03/2022 n° 10146186564

Données contrat

Contrat Estiva
Réf. de votre contrat 1-ADS1GQ2
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 18/11/2019
Venant à échéance le 17/11/2022

Données Point de Livraison

33 RUE DE BELLEGARDE 30300 JONQUIERES ST VINCENT
Réf Acheminement Electricité : 50000434100799

Index Acheminement (relevés/estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Eté	504256 le 15/02/2022	504256 le 17/03/2022
Heures Creuses Eté	1225465 le 15/02/2022	1225465 le 17/03/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 15/02/2022 au 17/03/2022 : Heures Pleines Eté	0
du 15/02/2022 au 17/03/2022 : Heures Creuses Eté	0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Cadran EA1 : Heures Pleines Hiver	157082 le 15/02/2022	166805 le 17/03/2022
Cadran EA2 : Heures Creuses Hiver	167270 le 15/02/2022	170190 le 17/03/2022
Cadran EA3 : Heures Pleines	299706 le 15/02/2022	299706 le 17/03/2022
Demi-Saison		
Cadran EA4 : Heures Creuses	1156118 le 15/02/2022	1156118 le 17/03/2022
Demi-Saison		
Cadran EA5 : Heures Pleines Saison	606556 le 15/02/2022	606556 le 17/03/2022
Estivale		
Cadran EA6 : Heures Creuses Saison	69049 le 15/02/2022	69049 le 17/03/2022
Estivale		

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Electricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2022. La CSPE intègre désormais l'ancienne part départementale de la TCPE. Pour en savoir plus veuillez consulter notre site EDF Entreprise

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr